

MODE D'EMPLOI

Essai : dans le cas d'un pavé résidentiel ou commercial de grande superficie, faire l'essai du produit sur environ 4,6 m² (50 pi²) afin de faire approuver le résultat par le spécificateur du projet ou par le client.

Météo : s'assurer qu'il n'y aura pas de pluie pendant les 90 prochaines minutes. Vérifier la météo. Bien que le produit résiste à une averse imprévue 90 minutes après son installation, il est recommandé de prévoir 24 heures sans pluie afin d'obtenir des performances optimales. S'assurer que la température soit supérieure à 0 °C pendant les 48 prochaines heures.

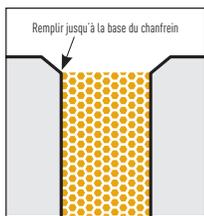
État de la surface : la surface doit être parfaitement sèche pour éviter que l'humidité n'active les liants et que le produit ne tache la surface en y adhérant.

Avant de commencer : lire la fiche signalétique avant d'utiliser ce produit. Porter des vêtements de sécurité appropriés. En cas d'incertitude reliée avec la pose du produit ou pour de plus amples renseignements, joindre notre service technique au 1 (800) 465-7325.



1. Étalage du Sable :

La surface doit être parfaitement sèche. Étaler le produit uniformément sur la surface. Puis, à l'aide d'un balai, remplir complètement les joints sur toute leur profondeur en prenant soin de ne pas balayer le produit sur de longues distances, afin d'en préserver l'intégrité.



2. Compactage du Sable :

Cette étape est essentielle pour obtenir des joints solides et durables. Sans le compactage mécanique, les joints resteront faibles et ne tiendront pas en place très longtemps.

Passer une plaque vibrante sur toute la surface afin de bien tasser les joints.

Note : vérifier auprès du fabricant de pavés si l'on peut utiliser une plaque vibrante.

Répéter les étapes 1 et 2 jusqu'à refus. Les joints doivent être remplis jusqu'à la base du chanfrein des pavés, ou au moins jusqu'à 3 mm (1/8") sous la surface des pavés.



3. Mouillage des joints :

Cette étape doit être suivie rigoureusement afin d'assurer un résultat optimal.

Important : Avant de mouiller la surface : **enlever toute trace de poussière avec un souffleur à feuilles.** Garder le souffleur à une bonne distance pour ne pas vider les joints. Ceci empêchera les résidus d'être activés et coller sur la surface des pavés. La surface doit être dépourvue de produit.

Parce que le Sable polymère RG+ repousse l'eau quelques minutes seulement après le mouillage, il est impératif de procéder au mouillage par sections de 20 m² (200 pi²) à la fois. S'assurer que le mouillage d'une section soit terminé avant de passer à la section suivante. Le mouillage de la surface complète doit être fait sans interruptions



- 1- Régler le pistolet d'arrosage au mode « shower »;
- 2- Commencer à mouiller à partir du bas de la pente;
- 3- Mouiller la section de 20 m² (200 pi²) pendant environ **30 secondes** sans déplacer le sable;
- 4- Attendre quelques secondes, puis mouillez la même section pendant encore environ **30 secondes**;



5- Vérifier la progression du mouillage en creusant les joints en plusieurs endroits. L'objectif est de mouiller le joint à un minimum de 4 cm (1,5 po) de profondeur;

6- Passer immédiatement à une autre section de 20 m² (200 pi²). **Éviter d'inonder complètement la surface, car ceci pourrait causer des ruissellements indésirés.**

Truc : sur des pavés texturés, après avoir mouillé une section, utiliser un souffleur à feuilles pour pousser l'eau hors de la surface et prévenir le voile blanc.

Pose sur pavés existants : pour les projets de remplacement des joints, utiliser le Sable polymère HP²

Séchage : afin d'assurer sa bonne cohésion et sa résistance à long terme, le Sable polymère doit sécher complètement une première fois. La durée de séchage sera plus courte sous un climat chaud et sec, et prolongée par temps froid et humide.

Délai de mise en service :

- Aires piétonnières : aucune restriction particulière
- Aires de circulation automobile : 24 à 48 h

IMPORTANT

Ne pas appliquer sur une surface mouillée ou humide, car l'activation du liant ferait coller le Sable Polymère Techniseal® en surface et l'empêcherait de bien glisser dans les joints. Ne pas mélanger le Sable polymère avec du ciment ou du sable. Au moment de la pose du sable, éviter l'arrosage excessif ou l'inondation des surfaces pavées. Le Sable polymère n'est pas conçu pour des ouvrages immergés ou continuellement mouillés. Ne pas utiliser ce produit comme substitut du mortier (ex. : pavés de pierre posés sur lit de béton). Utiliser sur des ouvrages de pavés ou de dalles posés sur lit drainant (sable ou pierre).

POUVOIR COUVRANT

22,7 kg couvrent de 6 à 11 m² (60 à 120 pi²) si les joints sont étroits, ou de 2,3 à 4 m² (25 à 40 pi²) si les joints sont larges. La quantité nécessaire dépendra de la forme et de la taille des pavés ou dalles, ainsi que de la largeur des joints.

CONSERVATION

Le produit se conserve dans son emballage d'origine, au sec et à l'abri des rayons UV. Les sacs peuvent être éventuellement stockés à l'extérieur s'ils sont efficacement protégés par une toile opaque et imperméable.

AVERTISSEMENT

ÉTATS-UNIS SEULEMENT : Si vous êtes un entrepreneur ou un utilisateur industriel, consultez le techniseal.com pour demander la fiche de sécurité ou appelez le service technique au 1 800 465-7325.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Se laver soigneusement après manipulation. **PREMIERS SOINS** Consulter un médecin si des symptômes se développent. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux ou la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666 VOIR LA FICHE SIGNALÉTIQUE DE CE PRODUIT

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

EMPAQUETAGE

Sable polymère	Code de produit	Coloris	Format détail	Unités par palette
RG+	40100593 (191-637)	Tan	22,7 kg (sac)	56
	40105160 (191-647)	Granite	22,7 kg (sac)	56
	40108004 (ON91-637)	Niagara Tan	22,7 kg (sac)	56
	40108005 (ON91-647)	Nordic Grey	22,7 kg (sac)	56

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation de ce produit, le fabricant ne peut garantir le travail fini. Cette garantie se limite donc au remplacement d'un produit défectueux. Avant d'utiliser ce produit, l'utilisateur doit s'assurer que le produit convienne à l'utilisation que celui-ci veut en faire. Seul l'utilisateur assume les risques liés à cette utilisation. L'utilisateur doit s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 0,4 m² (4 pi²) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m² (4 pi²). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité relative à des dommages indirects, accidentels ou spéciaux. Sauf la garantie décrite ci-dessus, le fabricant rejette et exclut toute autre garantie expresse ou implicite relative à une garantie de qualité marchande et une garantie implicite relative à la qualité du matériel, et ce pour tout usage particulier.

Le sable polymère Techniseal contribue à l'obtention de crédits LEED, basés sur les critères mentionnés dans le tableau ci-dessous

Critères de contribution aux crédits LEED des sables polymères	 répond
<p><u>Crédits LEED pour les matériaux régionaux :</u> Plus de 95% des matières utilisées pour la fabrication de notre sable polymère sont extraites dans un rayon de 800 km ou 500 milles des usines de fabrication. Le sable polymère peut être distribué dans tout chantier de construction avec certification LEED couvert par la zone indiquée sur la carte ci-dessous (par voie terrestre), à l'intérieur d'un périmètre de 800 km ou 500 milles.</p>	
<p><u>Crédits LEED pour les matériaux recyclés :</u> Sable de couleur "Tan", contient 22 % de matériel recyclé pré-consommation Sable couleur "Granite", contient 18 % de matériel recyclé pré-consommation</p>	

- Le sable polymère peut être distribué dans tout chantier de construction avec certification LEED couvert par la zone jaune indiquée sur la carte ci-dessous, à l'intérieur d'un périmètre de 800 km ou 500 milles.
- Emplacements prochainement couverts par la certification LEED.



Veillez contacter notre service technique au 1-800-465-7325 afin de confirmer que votre projet se situe dans la zone couverte par la certification LEED.